

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

**Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.**

*Les liens Internet sont donnés à titre indicatif*

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

### 1.1 Renseignements généraux

Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	REVISION DU P.L.U DE LA GRESLE (42)

### 1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :

Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	23 mai 2018
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Dernier trimestre 2018

## 2. Coordonnées

### 2.1 Identification de la personne publique responsable

Qui est la personne publique responsable ?	MAIRIE DE LA GRESLE
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	109, place de l'église 42460 LA GRESLE 04-74-64-10-60 mairie@mairielagresle.fr

**NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.**

### 3. Caractéristiques générales de votre projet

#### 3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?

Oui	Non	Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours SCoT du bassin de vie du Sornin approuvé le 17 mai 2011 et modifié le 16 mars 2017
-----	-----	--

#### 3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?

Oui	Non	Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale PLU approuvé le 2 avril 2010 n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)
-----	-----	---

#### 3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?

Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	834 habitants (INSEE 2015)	
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	1475ha	
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?		
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. <b>Annexe à joindre</b> : document graphique du plan en vigueur ou du projet	<i>Indiquez les données en surface ou en pourcentage</i>	
	<b>PLU 2010</b>	<b>Projet de PLU 2018</b>
	Zones U : 34,61ha	Zones U : 28,27ha
	Zones AU : 2,36ha	Zones AU : 1,5ha
	Zones A : 1151,62ha	Zones A : 1200,1ha
	Zones N : 286,41ha	Zones N : 247,1ha

#### 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

<b>Annexe à joindre</b> : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)	
Le PADD développe 2 grandes orientations déclinés chacun en 3 objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conforter la qualité du cadre de vie rural               <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Accompagner la dynamique démographique</li> <li>↳ Renforcer la centralité du bourg</li> <li>↳ Préserver les paysages et milieux naturels</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser l'économie locale               <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Renforcer le tissu artisanal et commercial</li> <li>↳ Conforter les activités de tourisme et loisirs</li> <li>↳ Maintenir l'activité agricole</li> </ul> </li> </ul>

#### 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

<b>Annexe à joindre</b> : délibération engageant la procédure
<b>Par exemple :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet</li> <li>• de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?</li> </ul>
Mise en compatibilité du PLU de LA GRESLE avec le SCoT du bassin de vie du Sornin

**3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?**

Oui	Non	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)
-----	-----	---

**3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?**

	oui	non	Le cas échéant, précisez :
<b>Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :</b>	X		Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.  Avis de la CDPENAF de Loire
<b>Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?</b>	X		Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?  Révision du schéma directeur d'assainissement

**3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...**

	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270</a>	X		La commune est entièrement située en zone de Montagne
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?  <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»</a>		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ?  <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>	X		SDAGE LOIRE BRETAGNE  SAGE LOIRE EN RHONE ALPES
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTÉ

**3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?**

**Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone**

## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 4.1 Présentation de votre projet

<p><b>À quel type de commune appartenez-vous ?</b> <b>Sélectionnez dans la liste ci-contre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Commune de centralité urbaine</b></li> <li>• <del>Commune péri-urbaine de première couronne</del></li> <li>• <del>Commune péri-urbaine éloignée</del></li> <li>• <del>Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain</del></li> <li>• <del>Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural</del></li> <li>• Commune rurale</li> <li>• <del>Autre : ..... (précisez)</del></li> </ul>
<p><b>4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :</b></p>	
<p>Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>	<p>1999 : 745 habitants 2009 : 793 habitants 2015 : 834 habitants</p>
<p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?</p> <p>Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?</p>	<p>Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune</p> <p>Le SCOT du Sornin fixe une faible croissance démographique pour les communes rurales : +2% sur la période 2006-2026 (soit 846 habitants en 2026 pour la Gresle) et la construction de 23 logements sur la période 2012-2022 (dont 8 ont été réalisés à ce jour)</p> <p>Jusqu'en 2022, les 15 logements à réaliser sont prévus en dents creuses.</p> <p>Le nombre de logements à réhabiliter prévu par le SCoT équivaut à 5% du parc des résidences principales soit à 15 logements.</p>
<p>Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>	<p>53 logements vacants (INSEE 2014)</p>
<p>Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.</p>	<p>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</p> <p>Le coefficient de rétention foncière retenue est celui fixé par le SCoT du Sornin à savoir 1,5.</p>
<p>Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?</p>	<p>0,8ha en zone U jusqu'en 2022. 1,49ha en zone AU après 2022.</p>
<p>Quelle sera la surface moyenne par logement ?</p>	<p>La densité moyenne retenue est celle fixée par le SCoT du Sornin à savoir 15 logement/ha.</p>
<p>Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre</p>	
<p>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension</li> <li>2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs</li> <li>3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant</li> <li>4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation</li> <li>5. les objectifs de densité</li> <li>6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN</li> </ol>	

#### 4.1 Présentation de votre projet

##### 4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :

Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Oui
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...) La zone d'activités artisanales représente 1,1ha. Elle est déjà inscrite dans le PLU en vigueur approuvé en 2010.
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	A ce jour, il n'y a pas de zone d'activités à LA GRESLE.
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> <li>quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	7 zones d'activités existantes sur le territoire du SCoT du Sornin (ZA du Brionnais à Charlieu -8,32ha dont 1,46ha dispo, des Pierres Jaunes à St Denis de Cabanne – 11,2ha dont 3,38ha dispo, des Beluzes à Pouilly sous Charlieu- 14,43ha dont 4,92 dispo, des 4 vents à Belmont de la Loire – 5,15ha dont 4,08ha dispo, des Frênes à Briennon – 4,7ha dont 1,23 dispo, du Pilon à Cuinzier 5,5ha dont 0ha dispo et de Gayen à St Nizier/Charlieu – 2,54ha dont 0,14ha dispo) pour une superficie totale de 51,8ha dont 15,2ha disponibles.
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	Oui, compte tenu de la faible superficie (1,1ha) il n'est pas prévu de phasage.
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

#### 4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	
Des espaces agricoles ?	X		Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?  <i>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</i> 0,64ha de terrain en zone U et 0,94ha en zone AUE sont exploités en prairie. Ces terrains ne font pas l'objet d'un classement spécifique. <i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i>
Des espaces boisés ?		X	<i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?			<i>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</i>
Complétez si nécessaire			

#### 4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>		X	<p><i>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</i></p>
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>	X		<p>ZNIEFF I « bois de Châtelus et vallée du Trambouzan » : Cette ZNIEFF concerne l'extrémité Sud-Ouest de la commune sur une surface de 19,46ha pour une superficie totale de 110,7ha. Ce périmètre est entièrement zoné en N au projet de PLU.</p>
<p>Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>		X	
<p>Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?</p>	X		<p>Les zones humides recensées à ce jour (inventaire du SYRRTA (Syndicat Mixte Rhins Rhodon Trambouzan et affluents) représentent 43ha. Elles sont en totalité protégées au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme et classées en zone N ou A.</p>
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p><a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a></p> <p><a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a></p> <p><a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a></p>		X	
Complétez si nécessaire			

#### 4.4 Continuités écologiques

<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	Oui	Non	<p><i>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</i></p> <p>Sur la commune de LA GRESLE, le SCoT du Sornin n'a pas relevé d'enjeu particulier concernant les continuités écologiques.</p>
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>			<p><i>Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservoir de biodiversité : Partie de la commune correspondant à la ZNIEFF I « bois de Châtelus »</li> <li>• Trame bleue : rivière Trambouzan à remettre en bon état et perméabilité terrestre forte</li> <li>• Perméabilité terrestre moyenne sur la grande majorité de la commune</li> </ul>

#### 4.5 Paysage, patrimoine bâti

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>		X	<i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</i>
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCOT, charte de parc, atlas de paysage... ?	X		<p>Le SCOT du Sornin identifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un espace de cirque et vallon formant un ensemble paysager à préserver à l'Ouest et à l'Est du bourg : ce secteur est classé en zone naturelle et agricole et ne font pas l'objet de projet d'urbanisation nouvelle.</li> <li>- Route secondaire offrant des vues panoramiques à maintenir dégagées : les secteurs concernés sont zonés en Ap (zone agricole de protection des paysages)</li> </ul>

Complétez si nécessaire

#### 4.6 Ressource en eau

##### Captages

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
Autres captages prioritaires ?		X	

##### Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales

Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	X		La commune adhère au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Rhône Loire Nord qui regroupe 45 558 habitants en 2016. L'eau distribuée provient du champ captant (nappe de la Loire) à Commelle-Vernay. Sachant que le PLU permet un maximum de 15 nouveaux logements le volume d'eau supplémentaire nécessaire théorique serait de $15 \times 94\text{m}^3 = 1410\text{m}^3$ . En 2016, le syndicat a exporté plus de 41 000m <sup>3</sup> à des collectivités voisines.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? <a href="http://assainissement.developpement-">http://assainissement.developpement-</a>	X		La capacité de la STEP actuelle du bourg (STEP de type boues activées) dispose d'une capacité de traitement de 540EH. Actuellement 380EH sont raccordés à cette station.

#### 4.5 Paysage, patrimoine bâti

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p><a href="http://durable.gouv.fr/">durable.gouv.fr/</a></p>			<p>A l'échelle du PLU, il est prévu la réalisation de 15 nouveaux logements soit une quarantaine d'habitants supplémentaires maximum raccordés à la station, ce qui porterait le total à 420EH.</p>
<p>Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?</p>		X	

Complétez si nécessaire

#### 4.7 Sols et sous-sol

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Sites et sols pollués ou potentiellement pollués : base de données BASOL ?</p> <p><a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a></p>		X	
<p>Anciens sites industriels et activités de services : base de données BASIAS ?</p> <p><a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a></p>		X	
<p>Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?</p>		X	

Complétez si nécessaire

#### 4.8 Risques et nuisances

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Risques ou aléas naturels ?</p>	X		<p><i>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...</i></p> <p>5 arrêtés de catastrophe naturelle depuis 1982 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1982 : tempête : les secteurs de développement résidentiel sont situés à l'écart des massifs boisés.</li> <li>- 1982 : chute de neige</li> <li>- 1983/1993/2003 : inondation : le secteur de développement résidentiel s'inscrit sur le sommet d'un vallon et n'est pas concerné par le risque inondation notamment lié au passage de la rivière le Trambouzan</li> </ul> <p>La partie Sud de la commune est aussi concerné par un risque lié au passage du canalisation de transport</p>

#### 4.8 Risques et nuisances

			de gaz : celle-ci traverse une zone rurale classée en zone N et A, à l'écart des principales zones résidentielles.
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		X	
Nuisances ?		X	<i>Exemple : sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i>
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		X	
Complétez si nécessaire			

#### 4.9 Air, énergie, climat

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire		X	<i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc...</i>
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

## 5. Annexes (rappel)

**Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :**

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	<input checked="" type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input checked="" type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input checked="" type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>

modifiant un PLU		
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input checked="" type="checkbox"/>

## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 29.11.2018 Lieu : LA GRESLE	NOM DUGELLET PRENOM Isabelle , maire SIGNATURE 
---------------------------------------	--



## 5. ANNEXE 1 Contacts

### Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier

*Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.*

Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	APTITUDES AMENAGEMENT Mr Frédéric Chatard
<i>Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel</i>	Espace Saint Louis Rue Raffin 42300 Roanne 04.77.71.28.82 aptitudes.amenagement@orange.fr